

MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

Les méthodes et techniques préconisées pour l'inventaire sont conventionnelles pour ce genre d'expertise. Elles sont conformes aux généralités méthodologiques prescrites par la profession. Ces techniques peuvent être adaptées aux particularités de sol et de végétation du projet inventorié.

Le repérage des sites

Généralement, lorsque le sol n'a pas subi d'érosion naturelle ou de perturbations anthropiques, il est nécessaire d'effectuer des sondages pour vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques enfouis. Ces sondages, qui mesurent environ 40 cm de côté, sont découpés à la pelle afin d'enlever les horizons organiques de surface. Par la suite, ces horizons organiques et les sédiments minéraux ou organiques enfouis sont décapés à la truelle afin d'observer la stratigraphie du sol et de déceler toute trace culturelle ancienne. Un sondage est complété lorsque le fouilleur rencontre un sol considéré comme stérile ou encore lorsque le roc en place est atteint. Les sondages sont disposés de façon régulière sur l'emprise du projet d'aménagement ou à l'intérieur des limites de secteurs prédéterminés, selon une densité suffisante pour vérifier s'il y a présence ou absence de sites archéologiques. Pour ce projet, il est proposé que la densité moyenne des sondages soit d'un sondage aux 15 m, le long de transects eux-mêmes espacés les uns des autres d'environ 15 m.

Dans le cadre de ce projet, certaines parties de champs agricoles peuvent également être labourées à l'aide d'un tracteur muni d'une charrue à trois ou quatre dents. La charrue produit des sillons qui font l'objet d'une inspection visuelle minutieuse afin de vérifier si des vestiges archéologiques sont présents dans le sol.

Par ailleurs, certains secteurs inventoriés peuvent correspondre à des emplacements dont le sol a subi une érosion marquée, des perturbations anthropiques importantes ou à l'intérieur desquels le contexte pédologique n'a permis que le développement d'un sol très mince. Ces endroits font alors l'objet de ratissages et d'examen visuels de surface systématiques afin de détecter tout objet ancien reposant en position superficielle.

Les observations faites au cours de l'inventaire sont consignées dans un carnet de terrain ou sur des fiches standardisées. Ces dernières sont conçues pour enregistrer rapidement les

informations d'ordre géographique et archéologique qui servent ensuite à dresser la cartographie de l'inventaire et à résumer les résultats du travail de terrain.

Évaluation des sites archéologiques

Lorsqu'un site archéologique est mis au jour par sondages ou par examen de surface, une procédure d'évaluation est entreprise afin de mieux comprendre la valeur des données qu'il peut contenir. La procédure consiste généralement à augmenter la densité des sondages, cette dernière passant à un sondage aux cinq mètres et parfois aux deux mètres, au lieu d'un sondage aux quinze mètres. Cette méthode permet de recueillir le maximum de données susceptibles de répondre aux questions qu'implique la découverte d'un site archéologique.

Ainsi, l'ancienneté relative d'un site peut être déterminée par la localisation verticale des artefacts dans les couches de sol et, le cas échéant, par son altitude absolue au-dessus du niveau actuel de la mer. Certains artefacts ou matériaux permettent aussi de situer un site archéologique dans un cadre culturel et chronologique régional. Les caractéristiques géographiques et géomorphologiques du lieu de la découverte sont aussi consignées afin de comprendre les motifs du choix de l'aire d'établissement. Plus spécifiquement, cet inventaire permet de déterminer la superficie exacte du site découvert.

Toutes ces observations sont faites pour faciliter la compréhension de la fonction du site découvert et pour permettre d'aborder les questions relatives au système d'établissement. Des fiches standardisées sont utilisées afin d'enregistrer toutes les informations. La cartographie des sites découverts s'effectue à l'aide d'un transit de poche de type Brunton ou d'un théodolite. Finalement, une couverture photographique complète accompagne les relevés de terrain.

Dans certains cas, lorsque des portions intactes d'un site sont découvertes, qu'elles sont de superficies réduites et qu'elles ne sont pas complexes, celles-ci peuvent être fouillées afin de libérer l'emprise et de faciliter la réalisation des travaux de construction. Advenant la découverte de portions intactes plus substantielles et plus complexes, des recommandations peuvent être émises afin de protéger celles-ci temporairement ou de façon permanente. Les sites sont aussi balisés afin d'indiquer aux divers intervenants leur localisation précise. Les artefacts trouvés en position superficielle dans les zones érodées sont généralement recueillis. À la suite des travaux d'inventaire ou de fouille, les lieux sont aussi remis, en général, dans leur état original.